



Coussouls du Grand Abondoux, plaine de la Crau, novembre 2017. Photo Lionel Roux.

EDITORIAL

UNE SÉCHERESSE PARTICULIÈREMENT INQUIÉTANTE

L'ensemble du quart sud-est de la France fait face en 2017 à une sécheresse sévère, particulièrement longue. Ainsi, depuis le début du mois de juin, les conditions de sécheresse liées à de fortes températures ainsi que l'absence de toute pluie efficace et un vent soutenu ont eu des conséquences fortes sur la ressource pastorale. La fin de l'estive a été particulièrement compliquée, notamment dans le sud des Alpes, avec une ressource quasi inexistante dans les quartiers d'automne de certains alpages, et des problèmes d'alimentation en eau pour certains, les sources étant taries. Les éleveurs pastoraux, comme ils ont l'habitude de le faire, ont dû s'adapter à ces conditions. Certains ont anticipé d'une ou deux semaines le retour de transhumance dans les plaines et vallées, lorsque les systèmes d'irrigation permettaient de fournir les ressources en herbage nécessaires. D'autres, notamment dans le nord des Alpes, généralement moins sensible, qui n'avaient aucune ressource disponible en plaine, ont au contraire retardé la descente des montagnes jusqu'à la chute des premières neiges. L'automne n'a pas apporté d'amélioration. La sécheresse persistante dans les terres non irriguées (parcours, *campas*...) notamment dans le Var, le Gard ou encore les Alpes de Haute-Provence, a accentué la recherche par les éleveurs de places d'hivernage, particulièrement dans la plaine de la Crau où les prix de location des repousses d'automne des prairies irriguées ont dangereusement augmenté. Pour ce qui concerne les *coussouls* (ou Crau sèche), certains éleveurs, qui n'ont pas d'autres choix, ont dû se résoudre à y amener les troupeaux, distribuant parfois du maïs en complément de la seule ressource disponible, le « grossier » (brachypode rameux). Les éleveurs ont quasiment tous épuisé les surfaces de réserve, dites

« tampons », sollicitant l'ensemble des ressources mobilisables : prairies habituellement réservées à la fauche, végétations arbustives, parcours maigres parfois très éloignées, glandaies... Certains ont dû se résoudre à tenir une partie du cheptel en bergerie et à distribuer du fourrage, ou plus fréquemment du maïs afin de réduire les coûts d'alimentation pour des trésoreries parfois déjà tendues. Les conditions de sécheresse qui ont persisté jusqu'à fin novembre ont encore accru les difficultés, en particulier pour travailler les terres afin d'y implanter les herbes de printemps (sainfoin, orge à pâturer...). De plus, les quelques semis au sec qui ont pu se réaliser dans les dernières semaines ont subi l'arrivée des premières fortes gelées, notamment en Haute-Provence. Cela pourrait également grever les ressources en herbages habituellement disponibles pour le printemps à venir, de même que celles des parcours (collines, *coussouls*, *pare-feu*...). Heureusement, les races rustiques (mérinos d'Arles, préalpes, mourérous) valorisées par les éleveurs permettent de réduire les conséquences de ces conditions extrêmes, mais nous sommes avec cet enchaînement climatique exceptionnel, aux limites de l'adaptabilité des systèmes d'élevages pastoraux de nos territoires. Des dispositifs, comme le réseau « Alpages sentinelles », qui suit ces évolutions sur une trentaine d'alpages couvrant l'ensemble du massif alpin, devraient permettre de préciser rapidement les données liées à ces changements climatiques en cours. Mais si de telles périodes de sécheresse devenaient récurrentes, cela poserait de nouveaux défis quant à la capacité d'adaptation des systèmes d'élevage pastoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

René Tramier, Président de la Maison de la transhumance

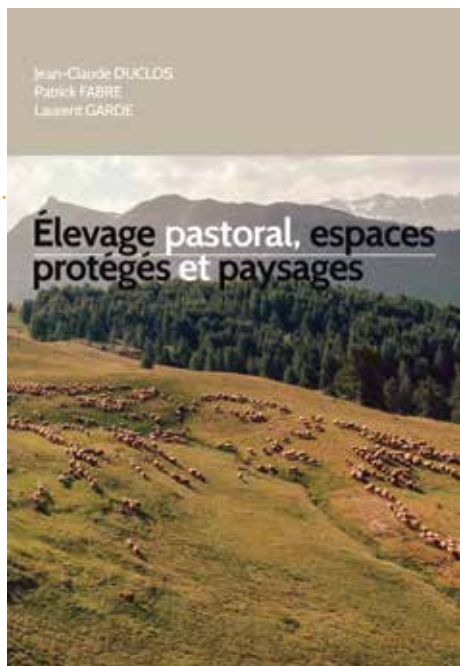


Travaux d'aménagement du Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance au domaine du Merle, novembre 2017.

■ CENTRE DE RESSOURCES SUR LA TRANSHUMANCE : LES TRAVAUX ONT ENFIN DÉBUTÉ !

Le chantier d'aménagement du Centre euro-méditerranéen de ressources sur la transhumance a commencé fin octobre au domaine du Merle. Sa durée est estimée à 6 mois maximum, pour une livraison des locaux, équipés du matériel nécessaire, au mois d'avril 2018. Suivra ensuite, sous l'égide de Montpellier SupAgro et de la Maison de la transhumance, une période d'inventaire, d'indexation, de conservation et de numérisation des documents déjà rassemblés : archives, ouvrages spécialisés, revues, rapports de recherche, documents iconographiques, sonores, analogiques et numériques.

L'inauguration du Centre, en collaboration avec les partenaires, le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Métropole Aix-Marseille-Provence, la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole, est ainsi désormais prévue pour le début d'automne 2018. L'ouverture au public suivra, qui permettra de mettre à la disposition ces fonds à ceux, déjà nombreux, qui cherchent à y avoir accès : chercheurs, éleveurs, étudiants, organisations professionnelles, administrations, associations. Ce centre a pour vocation non seulement de conserver et de valoriser un existant jusqu'ici épars et mal défini, mais aussi de l'enrichir progressivement d'apports par des acquisitions diverses, dont le recueil de fonds en déshérence (archives d'associations et notamment d'organisations pastorales qui n'ont ni la vocation ni les moyens de les conserver), et de dons. Il a également pour intérêt de consacrer la vocation nationale du Merle en tant que haut lieu français de mémoire et de culture vivante de la grande transhumance ovine, et de favoriser la mise en réseau de tous les centres de recherche qui œuvrent dans ce même domaine en France (*Maison du Berger, Bergerie nationale de Rambouillet*) et dans les autres pays du pourtour méditerranéen (*Université de Valence, Istituto de etnoantropologia de Rome...*). Ces travaux permettront de réhabiliter environ 165 m² de surfaces, situées dans l'aile Est du bâtiment principal du domaine (dit « Le château »). Ce pourrait être le point de départ d'une réhabilitation totale, désormais indispensable, de cette bâtisse dans les prochaines années, en cohérence avec l'accueil de nouveaux partenaires sur le domaine.



■ EDITION DES ACTES DU COLLOQUE « ELEVAGE PASTORAL, ESPACES PROTEGES ET PAYSAGES »

Cet ouvrage rend compte du colloque organisé par la Maison de la transhumance, en partenariat avec le Centre d'études et de réalisations pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) et l'Agence régionale pour l'environnement et l'écodéveloppement (ARPE PACA), qui a réuni en décembre 2016 plus de 160 personnes au siège régional du Crédit Agricole Alpes Provence. Les contributions de représentants des éleveurs, de gestionnaires d'espaces naturels protégés, d'organismes en charge du pastoralisme, de l'Association des Communes Pastorales de Provence-Alpes-Côte d'Azur, de chercheurs, d'un biologiste et d'une philosophe, conclues par deux élues de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, établissent un premier état des lieux du pastoralisme dans les espaces naturels protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il est à souhaiter que ce colloque et cet ouvrage marquent le point de départ de rendez-vous réguliers entre la profession pastorale et les gestionnaires des espaces naturels protégés, afin d'ouvrir un dialogue de plus en plus confiant et constructif, tant entre les parties en présence, qu'avec la population de la région. La Maison de la transhumance, au cœur de ces préoccupations, va s'y employer dans les années qui viennent. La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est en effet riche d'espaces naturels protégés et de paysages qui font la fierté de ses habitants et l'admiration de ses hôtes. Or la quasi-totalité d'entre eux sont façonnés depuis des millénaires par l'élevage pastoral.

Cet ouvrage, largement illustré, est publié aux Editions La Cardère, dont les coéditeurs veulent saluer la constance et le professionnalisme des publications concernant le monde pastoral. Duclos J.-C., Fabre P., Gardie L. (dir.), 2017. « Élevage pastoral, espaces protégés et paysages en Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Cardère, Maison de la transhumance, Cerpam, Arpe Paca, 2017, 168 p.





Bouquet de houx suspendu, bergerie du mas de Bossard, Saint-Martin-de-Crau, octobre 1996.



Passage du futur GR®69 La Routo, alpage de la Montagnette, Val d'Oronaye, Alpes de Haute-Provence, septembre 2017.

■ ETUDE SUR LES SAVOIRS VÉTÉRINAIRES ANCESTRAUX

Cette étude, commanditée par le Groupement de Défense Sanitaire des Bouches-du-Rhône à la Maison de la transhumance, permettra de reprendre et de finaliser des travaux ébauchés voici déjà plus d'une dizaine d'années, et menés notamment en partenariat avec le Musée départemental ethnologique de Salagon (Alpes de Haute-Provence). Elle consistera dans un premier temps en une large analyse documentaire de l'existant, puis dans un second à la réalisation d'enquêtes auprès des éleveurs et des bergers salariés de Provence et des Alpes. Ces dernières permettront de recueillir ces pratiques vétérinaires anciennes, dites traditionnelles et populaires, qui pour certaines sont encore en cours, qu'elles soient liées aux ressources végétales locales (plantes médicinales), à des remèdes dits mécaniques, ou d'ordre magico-religieuses. La disparition progressive des informateurs, mais également la transformation de certains milieux naturels, donnent un caractère quasi d'urgence à ces recherches. Il s'agit à la fois de préserver ces savoirs, mais aussi, pour les plus pertinents, d'en assurer la transmission. Ils seront ainsi enseignés dans les écoles de bergers, notamment celle du domaine du Merle, aujourd'hui plus ancienne Ecole de Bergers de France, mais également dans les formations (homéopathie, phyto-aromathérapie...) proposées par les Chambres d'agriculture. Ces recueils (enregistrements, photographies, documents...) donneront lieu à l'édition d'une publication, prévue pour la fin de l'année 2018. Ils prendront également place dans le prochain Centre euro-méditerranéen de ressources de la transhumance au domaine du Merle, où un espace spécifique sera aménagé. Cette étude pourrait aussi être valorisée dans le cadre de l'aménagement d'un *jardin des plantes et des savoirs vétérinaires*, qui prendrait toute sa dimension dans le cadre du sentier d'interprétation et de découverte qui sera mis en place prochainement au domaine du Merle.

■ RELANCE DU PROJET LA ROUTO

Suite à la non sélection du dossier La Routo par le comité de suivi du programme européen ALCOTRA à l'automne 2016, des démarches sont en cours afin de mobiliser les financements nécessaires à la finalisation du projet. Elles consistent à intégrer une partie des activités prévues dans le cadre d'un vaste programme ALCOTRA de type PITEM (*Plan Intégré Thématique*) autour du « tourisme de nature », dont le dépôt définitif interviendra en début d'année 2018, qui concernerait pour le projet *La Routo* les territoires des Alpes de Haute-Provence et de la vallée de la Stura. Un dépôt de projet est également envisagé dans le cadre de la coopération LEADER, dès que celle-ci sera opérationnelle, en partenariat avec les territoires concernés : Pays d'Arles, Provence-Verte Sainte-Baume, Grand Verdon, Dignois, Serre-Ponçon Ubaye Durance, Terre Occitané.

Les démarches vont également être reprises pour obtenir l'homologation définitive du GR®69 *La Routo* auprès de la Commission Régionale des Sentiers et Itinéraires (CRSI) de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Groupe d'Homologation et de Labellisation (GHL) de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFRP). Pour ce qui concerne l'itinéraire équestre, de précieux repérages ont été réalisés grâce à l'accompagnement de cavaliers qui ont à ce jour effectué la quasi-totalité du parcours entre Arles et Cuneo.

L'objectif fixé désormais est de finaliser la mise en œuvre de l'itinéraire pour l'automne 2019, ce qui permettrait également d'établir des partenariats avec les organisateurs de la 16^e édition des *Olympiades des Sports Populaires*, qui se tiendra en Pays d'Aix du 15 au 19 octobre 2019. Souhaitons que cela puisse être le cas, car les attentes autour de ce projet, qui date désormais de près de dix ans, sont multiples et renouvelées par de nombreux partenaires.

■ TRANSHUMANCES À RISQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST

L'accroissement de la pression démographique, la raréfaction des terres cultivables, les effets du changement climatique et la recherche de moyens pour limiter l'émigration, dans les pays de l'Afrique de l'Ouest y suscitent un nouvel intérêt pour l'agro-pastoralisme et la transhumance. La CEDEAO (Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest)

estime à 20 millions, le nombre de personnes vivant de l'agro-pastoralisme, à 60 millions le nombre de bovins et 160 millions, celui d'ovins. La plupart des éleveurs sont mobiles, conduisant leurs troupeaux sur de très longs périple, du Mali au Sénégal, du Burkina-Faso au Ghana en passant par le Togo, ou du Burkina-Faso au Nigéria en passant par le Bénin. Or au passage des frontières, dans les terres cultivées, au contact d'ethnies rivales ou ennemies, partout les difficultés sont nombreuses et souvent dissuasives quand il s'agit de développement. Pourtant conscientes de la nécessité de ces pratiques pastorales, des ONG, telles le RECOPA (Réseau de communication sur le pastoralisme) au Burkina-Faso et d'*Acting for life* multiplient des actions pour les soutenir, sécuriser et aménager des itinéraires de transhumance transfrontalière, les équiper de services de base pour les éleveurs qui les suivent, notamment pour les soins vétérinaires, et favoriser le dialogue des institutions en présence. Pour donner plus de visibilité à ces questions, *Acting for life* a missionné le photographe Gilles Coulon qui, après avoir partagé la vie de ces transhumants durant plusieurs semaines, entre le Burkina-Faso et le Togo, en a ramené la matière d'une exposition, « Mobilité à risques », présentée à Paris au printemps dernier.

<http://www.acting-for-life.com/fr/page/newsmarsexpo>





La bergerie de la Favouillane en 2010.
Photo Lionel Roux / Maison de la transhumance.

AGENDA

>> A NE PAS MANQUER !
Table ronde au Musée de l'Arles antique
Jeudi 25 janvier 2018 à 17h30
La bergerie de la Favouillane,
2 000 ans de pastoralisme !

A travers l'histoire de cette dernière bergerie du delta à abside et couverture de roseau, archéologues, historiens, ethnologues, artisans-couvreur, éleveurs, pastoralistes... commentent une architecture spécifique au delta du Rhône et ses usages pastoraux, d'hier à aujourd'hui. Table ronde organisée par le Musée de l'Arles antique et la Maison de la transhumance, en collaboration avec le Grand Port Maritime de Marseille, le Museon arlaten, le Parc naturel régional de Camargue, Les Amis du vieil Arles et l'Académie d'Arles.
www.arles-antique.cg13.fr

Foire de la Saint-Valentin
Mercredi 14 février

Saint-Martin-de-Crau (foirail)
 Concours de la race mérinos d'Arles - Vente de reproducteurs - Présentation d'ânes de Provence et de chèvres du Rove - Rassemblement de chiens de Crau - Stand Maison de la transhumance...

Renseignements :
Marjorie Graziani - m.graziani@stmartindecrau.fr



**MAISON
DE LA
TRANSHUMANCE**

Contact : Maison de la transhumance

Domaine du Merle – Route d'Arles
 13300 Salon-de-Provence – France

Tél : (33) 04 90 17 06 68

Mail : s.plateel@transhumance.org

Sites internet :
www.transhumance.org – www.larouto.eu

Directeur de la publication : Patrick Fabre
 Directrice de la rédaction : Sandrine Plateel
 Ont contribué à la rédaction de cette lettre
 d'information : Jean-Claude Duclos, Patrick Fabre
 Crédits photos : Patrick Fabre, Lionel Roux

BULLETIN D'ADHÉSION - MAISON DE LA TRANSHUMANCE

Nom : _____ Prénom : _____

Structure : _____ Qualité ou Fonction : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Souhaite adhérer à la Maison de la Transhumance : En tant que personne physique (particulier) : 20 €/an

En tant que personne morale (structure) : 50 €/an